

**Présidence de Monsieur Eric Bettens, président**

**Membres absents excusés :** Mme Romane Benvenuti ; Mme Isabelle Bonillo ; Mme Derya Celik ; M. Pierre Conscience ; Mme Lana Damergi ; Mme Caroline Devallonné Dinbali ; Mme Alice Girardet ; M. Günter Hanisch ; M. Nicolas Hurni ; Mme Nawel Khemissa ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Léonie Kovaliv ; M. Yusuf Kulmiye ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Naomi Alexandra Matewa ; Mme Franziska Meinherz ; M. Mathias Paquier ; Mme Aurélie Stamm ; Mme Tatiana Taillefert ; M. Olivier Thorens ; Mme Constance Von Braun ; M. Samson Yemane.

**Membres absents non excusés :** Mme Pauline Blanc ; M. Elouan Indermühle ; Mme Marisa Maurer Putallaz ; Mme Clara Schaffer ; M. Thibault Schaller ; M. Vincent Vouillamoz

Membres présents	69
Membres absents excusés	24
Membres absents non excusés	7
Effectif actuel	100

\_\_\_\_\_

**Ouverture**

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

\_\_\_\_\_

**Le président**

informe l'Assemblée de l'absence pour la 1<sup>ère</sup> partie de séance du 10.12.2024 de madame la Municipale en charge de Logement, Environnement et Architecture.

\_\_\_\_\_

**Le président**

Salue l'intendant de l'Hôtel de Ville pour sa dernière séance du Conseil et son départ à la retraite.

\_\_\_\_\_

**Questions orales**

- I. Mme Alexandra Gerber (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
- II. Mme Josée Christine Lavanchy (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie
- III. M. Mountazar Jaffar (soc.) ; Mme Emilie Moeschler, directrice de Sport et Cohésion sociale.
- IV. Mme Marlène Bérard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
- V. Mme Sevgi Koyuncu (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic.

\_\_\_\_\_

**PREA24/028 – CD  
Rapport s/\_préavis  
2024/38**

**Les Dailles - L'Arzillier - Epalinges, biens-fonds nos 272 - 344 - 366, vente de terrains et constitution d'une servitude d'usage au profit de la Commune d'Epalinges**

**Rapportrice : Mme Agathe Sidorenko (EàG)**

*Discussion*

M. Olivier Marmy (PLR) ; Mme Alexandra Gerber (Les Verts) ; Mme Patrizia Mori (UDC) ; M. Samuel De Vargas (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic.

*Vote s/concl. 1 à 5*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 4 abstentions, **approuve** les conclusions 1 à 5 de la commission, soit **décide** :

*Vote s/concl.6*

Le Conseil, par 43 oui, 24 non et 0 abstentions, **approuve** la conclusion 6 de la commission, soit **décide** :

1. de valider le transfert des biens-fonds 272 et 366 de la commune d'Epalinges, propriétés de la Commune de Lausanne, du patrimoine administratif au patrimoine financier ;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder à la vente à la Commune d'Epalinges des trois emprises A, B et C situées sur les biens-fonds 272, 344 et 366 de la commune d'Epalinges, selon le plan de mutation joint en annexe 2, pour un prix total de CHF 2'592'913.- ;
3. d'autoriser la Municipalité à constituer au profit de la Commune d'Epalinges une servitude d'usage de durée indéterminée, révocable en tout temps, située sur les biens-fonds 272, 344 et 366 de la commune d'Epalinges, correspondant à la surface teintée en vert sur l'emprise D du plan de servitudes joint en annexe 5, contre paiement d'une indemnité unique de CHF 417'950.- ;
4. d'autoriser la Municipalité à signer la convention de majoration du prix de vente des surfaces susceptibles de faire l'objet d'un nouveau plan d'affectation qui est jointe en annexe 8 au présent préavis ;
5. d'accepter la comptabilisation de CHF 1'093'247.- dans les comptes de fonctionnement du Service de l'eau, au titre de bénéficiaire de l'opération ;
6. d'accepter l'augmentation du crédit d'acquisition de la législature d'un montant de CHF 1'917'616.-.

**PREA24/024 – CD  
Rapport s/\_préavis  
2024/35**

**Fondation de l'Hermitage - Travaux de rénovation, d'assainissement énergétique et de mise aux normes de la Maison de l'Hermitage - Demande de crédit d'ouvrage**

**Rapportrice : Mme Alexandra Gerber (Les Verts)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vœu*

*Le conseil communal souhaite que la Municipalité envisage un crépissage extérieur isolant.*

*Vote s/concl.*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter le projet de rénovation et de mise aux normes de la Maison de l'Hermitage tel que présenté dans le présent préavis ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 8'000'000.- ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 2, sur la rubrique n° 331 du Service des gérances ;
4. de faire figurer sous la rubrique n° 390 du Service des gérances les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
5. de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2, les subventions accordées au projet ainsi que les recettes issues de la recherche de fonds menée par la Fondation de l'Hermitage ;
6. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente 29103000100 sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 2.

**INT24/069 – SE  
Interpellation  
urgente**

*Développement*

**de Beaud Valéry (Les Verts) et crts « Pourquoi la Municipalité de Lausanne laisse-t-elle les « supporteurs ultras » de football saccager la Ville lors de leurs cortèges ? »**

M. Valéry Beaud (Les Verts) qui dépose 4 résolutions.

*Réponse de la  
Municipalité*

M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

*Résolution Beaud 1*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne toutes les mesures possibles pour assurer la sécurité de la population et la préservation des biens publics et privés lors des cortèges des « supporteurs ultras » de football entre la Gare de Lausanne et le stade de la Tuilière tant que ceux-ci se poursuivent.

*Résolution Beaud 2*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne au plus vite toutes les mesures possibles de sa compétence pour mettre un terme aux débordements entourant les match de football à Lausanne, « *comme la mise en place de billets nominatifs, l'obligation pour les supporters adverses de se rendre au stade en car, ou encore l'interdiction de supporters adverses dans le stade.* »

*Résolution Beaud 3*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intègre dans l'autorisation de manifestation des matchs de football un principe de prise en charge par les clubs des coûts des déprédations liées aux cortèges de « supporteurs ultras ».

*Résolution Beaud 4*

Le Conseil communal souhaite que la Ville de Lausanne prenne en charge l'ensemble des nettoyages nécessaires sur le domaine privé (tags, autocollants, etc.) lors de déprédations commises par des « supporteurs ultras ».

*Discussion*

Mme Marlène Bérard (PLR) qui dépose 1 résolution ; M. Louis Dana (soc.) qu dépose 1 résolution ; M. Loris Socchi (EàG) qui dépose 1 amendement sur la résolution 2 de M. Beaud et 1 résolution ; M. Johann Dupuis (EàG) qui dépose 2 résolutions ; M. Ilias Panchard (Les Verts) qui dépose 1 résolution ; M. Jean-Marc Béguin (v'lib) qui dépose 3 résolutions ; Mme Anouck Saugy (PLR) qui dépose 1 résolution ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Audrey Petoud (soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Loris Socchi (EàG) qui dépose une deuxième résolution.

*Résolution Bérard*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité de Lausanne porte systématiquement plainte contre les personnes à l'origine des déprédations lors des matchs de foot et

## Première partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

	s'assure dans la mesure du possible que les frais encourus par la Ville en lien avec des déprédations commises par des supporters de foot lors des matchs à domicile soient remboursés par leurs auteurs
<i>Résolution Dana</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, d'entente avec les autorités cantonales, fasse en sorte que la police municipale de Lausanne ainsi que la Police cantonale vaudoise encadrent par des colonnes d'agents de police à pied les cortèges de supporters entre la gare de Lausanne et stade de la Tuilière lorsque dits cortèges sont considérés comme à risque par les autorités compétentes. Cette solution devra être pérennisée tant que des bus de supporters reliant la gare au stade ou d'autres solutions efficaces ne sauraient être mises sur pied dans les situations susmentionnées
<i>Résolution Socchi 1</i>	Le conseil communal souhaite que la municipalité identifie les groupes s aux tendances fasciste et porte une vigilance accru à leur activité
<i>A° Socchi s/R° Beaud 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne au plus vite toutes les mesures possibles de sa compétence, <b>de manière non répréhensible</b> , pour mettre un terme aux débordements entourant les match de football à Lausanne, « <i>comme la mise en place de billets nominatifs, l'obligation pour les supporters adverses de se rendre au stade en car, ou encore l'interdiction de supporters adverses dans le stade.</i>
<i>Résolution Panchard 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité organise dans les plus brefs délais des assises du hooliganisme réunissant les clubs, les associations de supporters, le Canton, les TL, les associations d'habitant-e-s et les groupes / partis politiques pour trouver des solutions communes visant à mieux gérer les matchs de football à Lausanne.
<i>Résolution Socchi 2</i>	Le conseil communal souhaite que la municipalité mette en place des mesures non répressives pour limiter les débordements des ultra.
<i>Résolution Dupuis 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser dans les plus brefs délais les nombreux dégâts et désagréments que subissent les usagères et usagers des transports publics, dont la rupture de la desserte des transports dans les quartiers du Nord de la Ville ( <i>Plateau de la Blécherette, Pontaise, Ancien Stand et Bois-Gentil</i> ) les jours de match à Lausanne..
<i>Résolution Dupuis 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité n'autorise plus de match de football sans que les clubs organisent un transport spécial des supporters jusqu'au stade de la Tuilière.
<i>Résolution Béguin 1</i>	Le Conseil communal encourage la Municipalité à dialoguer avec les clubs de superleague et les groupes de supporters afin de favoriser lors des matchs à risque un acheminement par cars depuis la ville d'origine afin d'éviter le transport par train et la traversée de la ville par un cortège.
<i>Résolution Béguin 2</i>	Le Conseil communal enjoint la Municipalité à limiter au maximum la fermeture des routes avant et après les matchs afin de minimiser les désagréments pour la population.
<i>Résolution Béguin 3</i>	Le Conseil communal demande à la Municipalité de discuter avec les TL pour la mise à disposition de courses spéciales avant et après les matchs ou tout autre événement drainant un grand public.
<i>Résolution Saugy 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité examine la possibilité d'accroître l'utilisation de la vidéosurveillance lors des déplacements de supporters et des événements marqués par des violences liées au sport.
<i>Vote s/ résolution Beaud 1</i>	Le Conseil, par 69 oui, 0 non, et 0 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 1 de M. Beaud
<i>Vote s/ A° Socchi s/R° Beaud 2</i>	Le Conseil, par 61 voix pour la version Beaud, 7 voix pour la version Socchi, et 2 abstentions, <b>conserve</b> la résolution 2 de M. Beaud.

## Première partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

---

<i>Vote s/ résolution Beaud 2</i>	Le Conseil, par 59 oui, 4 non, et 6 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 2 de M. Beaud.
<i>Vote s/ résolution Beaud 3</i>	Le Conseil, par 35 oui, 21 non, et 12 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 3 de M. Beaud
<i>Vote s/ résolution Beaud 4</i>	Le Conseil, par 34 oui, 25 non, et 11 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 4 de M. Beaud.
<i>Vote s/ résolution Bérard</i>	Le Conseil, par 39 oui, 15 non, et 16 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de Mme Bérard
<i>Vote s/ résolution Dana</i>	Le Conseil, par 47 oui, 11 non, et 11 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de M. Dana
<i>Vote s/ résolution Socchi 1</i>	Le Conseil, par 28 oui, 32 non, et 9 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 1 de M. Socchi
<i>Vote s/ résolution Socchi 2</i>	Le Conseil, par 7 oui, 49 non, et 13 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 2 de M. Socchi.
<i>Vote s/ résolution Dupuis 1</i>	Le Conseil, par 63 oui, 1 non, et 5 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 1 de M. Dupuis
<i>Vote s/ résolution Dupuis 2</i>	Le Conseil, par 13 oui, 40 non, et 15 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 2 de M. Dupuis
<i>Vote s/ résolution Panchard</i>	Le Conseil, par 45 oui, 20 non, et 4 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de M. Panchard
<i>Vote s/ résolution Béguin 1</i>	Le Conseil, par 60 oui, 2 non, et 7 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 1 de M. Béguin
<i>Vote s/ résolution Béguin 2</i>	Le Conseil, par 60 oui, 2 non, et 7 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 2 de M. Béguin
<i>Vote s/ résolution Béguin 3</i>	Le Conseil, par 64 oui, 0 non, et 6 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 3 de M. Béguin
<i>Vote s/ résolution Saugy</i>	Le Conseil, par 18 oui, 47 non, et 5 abstentions, <b>refuse</b> la résolution de Mme Saugy

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

### Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

Le président

Le secrétaire

.....

.....

**Présidence de Monsieur Eric Bettens, président**

**Membres absents excusés** : Mme Romane Benvenuti ; Mme Isabelle Bonillo ; Mme Derya Celik ; M. Pierre Conscience ; Mme Lana Damergi ; Mme Caroline Devallonné Dinbali ; Mme Alice Girardet ; M. Günter Hanisch ; M. Nicolas Hurni ; Mme Nawel Khemissa ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Léonie Kovaliv ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Naomi Alexandra Matewa ; Mme Franziska Meinherz ; M. Johan Pain ; M. Mathias Paquier ; Mme Aurélie Stamm ; Mme Tatiana Taillefert ; M. Joël Teuscher ; M. Olivier Thorens ; Mme Constance Von Braun ; M. Samson Yemane.

**Membres absents non excusés** : Mme Marlène Bérard ; Mme Pauline Blanc ; M. Matthieu Carrel ; M. Elouan Indermühle ; Mme Marisa Maurer Putallaz ; M. Vincent Vouillamoz

Membres présents	71
Membres absents excusés	23
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

---

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

---

**POS24/066 – CD**

**de Mme Gaelle MIELI et crts :**  
**«Faisons le mur !»**

**Postulat**

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

---

**POS24/063 – FIM**

**postulat**

**de Mme Françoise PIRON :**

**«Pour en finir avec le macaron de stationnement papier»**

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

---

**POS24/064 – SCS**

**postulat**

**de M. Ilias PANCHARD et crts :**

**« Pour un café-restaurant inclusif à Lausanne »**

## Deuxième partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

Discussion préalable	<p>Une personne <u>demande le renvoi en commission</u>.</p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <hr/>
<b><u>INT24/074</u> – EJQ</b> <b>Interpellation urgente</b>	<b>de M. Ilias Panchard et consorts « Salaires des auxiliaires des devoirs accompagnés : pourquoi créer une inégalité de traitement ? »</b>
<i>Développement</i>	M. Ilias Panchard (Les Verts) <u>qui dépose 3 résolutions</u> .
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers
<i>Résolution Panchard 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité reconsidère la baisse des salaires des auxiliaires des DAC en revenant au tarif initial de 31.61 CHF / heure pour tous les auxiliaires de moins de 28 ans, indépendamment de leur âge et de leur statut d'étudiant-e, afin de garantir le principe d'égalité salariale pour un travail équivalent
<i>Résolution Panchard 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité engage une concertation avec les représentant-e-s des employés des DAC pour toute modification de leurs conditions de salaire et de travail
<i>Résolution Panchard 3</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité élabore une politique de valorisation des emplois jeunes, garantissant des conditions de travail et de salaire stables, gratifiantes et égales, notamment par des contrats fixes et en poursuivant l'objectif de renoncer au statut d'auxiliaires.
<i>Discussion</i>	M. Johann Dupuis (EàG) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Ilias Panchard (Les Verts) <u>qui retire sa troisième résolution</u> ; M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Sarah Neumann (soc.)
<i>Vote s/ résolution Panchard 1</i>	Le Conseil, par 45 oui, 16 non, et 6 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 1 de M. Panchard
<i>Vote s/ résolution Panchard 2</i>	Le Conseil, par 46 oui, 15 non, et 6 abstentions, <b>adopte</b> la résolution 2 de M. Panchard
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
	<hr/>
<b><u>RAPPORT</u></b> <b><u>GESTION 2023</u></b> <b>Rapport s/_gestion municipal 2023</b>	<b>Rapport de la Commission permanente de gestion</b> <b>Gestion municipale pour 2023 et réponses aux vingt-quatre observations de la Commission permanente de gestion</b> <b>Rapportrice : Mme Agathe Sidorenko (EàG),</b> <b>[Présidente de la Commission de gestion]</b>
<i>Discussion</i>	Mme Ariane Morin (Les Verts) ; Mme Karine Roch (Les Verts).

## Deuxième partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

Vote s/concl. 1	Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 1 de la commission.
Vote s/concl. 2	Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> la conclusion 2 de la commission.
Vote s/concl.	Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> la conclusion de la commission.
	Ce faisant, le Conseil <b>décide</b> :
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. d'approuver la gestion de la Municipalité de 2023 ;</li><li>2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion</li><li>3. d'accepter les réponses aux observations : 1 à 24.</li></ol>
<a href="#">POS16/051</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Le développement de la place économique lausannoise</b> <b>Réponse au Postulat de M. Philippe MIAUTON :</b> <b>«Rendre Lausanne plus riche»</b></p>
<a href="#">POS16/031</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de M. Jacques PERNET :</b> <b>«Quel futur pour le commerce lausannois ?».</b></p>
<a href="#">POS23/022</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de Mme Anna CROLE-REES :</b> <b>«Le bonheur à Lausanne : où en est-on ?»</b></p>
<a href="#">POS21/001</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de Mme Anna CROLE-REES :</b> <b>«Après l'environnement, la sécurité et la mobilité : le bien-être social et économique de la population lausannoise !».</b></p>
<a href="#">POS17/032</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de M. Denis CORBOZ :</b> <b>«Développement de l'aide de livraison à domicile»</b></p>
<a href="#">POS19/020</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de Mme Françoise PIRON :</b> <b>«Pour que les commerçant-e-s bénéficient d'une procédure administrative efficace»</b></p>
<a href="#">POS16/057</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de M. Bertrand PICARD :</b> <b>«P+R+S : Parc'n'ride'n'shop»</b></p>
<a href="#">POS19/021</a> -SE Rapport s/ rapport-préavis 2023/67	<p style="text-align: center;"><b>Réponse au Postulat de M. Nicolas TRIPET :</b> <b>«Taxes et bureaucratie : simplifier la vie des commerçants».</b> <b><u>Rapportrice</u> : Mme Virginie Cavalli (v'lib.)</b></p>

## Deuxième partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

<i>Discussion</i>	Mme Mathilde Maillard (PLR) ; Mme Virginie Cavalli (v'lib.) ; M. Valentin Christe (UDC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Alexandra Gerber (Les Verts) ; M. Paulraj Kanthia (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR).
<i>Vote s/concl. 1</i>	Le Conseil, par 62 oui, 0 non et 5 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. 2a</i>	Le Conseil, par 45 oui, 9 non et 13 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2a de la commission.
<i>Vote s/concl. 2b</i>	Le Conseil, par 57 oui, 1 non et 10 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2b de la commission.
<i>Vote s/concl. 2c</i>	Le Conseil, par 49 oui, 11 non et 7 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2c de la commission.
<i>Vote s/concl. 2d</i>	Le Conseil, par 45 oui, 0 non et 22 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2d de la commission.
<i>Vote s/concl. 2e</i>	Le Conseil, par 44 oui, 13 non et 9 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2e de la commission.
<i>Vote s/concl. 2f</i>	Le Conseil, par 55 oui, 0 non et 13 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2f de la commission.
<i>Vote s/concl. 2g</i>	Le Conseil, par 65 oui, 0 non et 2 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2g de la commission.
<i>Vote s/concl. 2h</i>	Le Conseil, par 65 oui, 0 non et 0 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion 2h de la commission.
	Ce faisant, le Conseil <b>décide</b> :
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. de prendre acte des analyses, des orientations et des engagements de la Municipalité pour promouvoir la place économique lausannoise ;</li><li>2. d'accepter les réponses de la Municipalité aux huit postulats faisant l'objet du présent rapport-préavis :<ol style="list-style-type: none"><li>a. postulat de M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche » ;</li><li>b. postulat de Mme Anna Crole-Rees et consorts « Après l'environnement, la sécurité et la mobilité : le bien-être social et économique de la population lausannoise ! » ;</li><li>c. postulat de Mme Anna Crole-Rees et consorts « Le bonheur à Lausanne : où en est-on ? » ;</li><li>d. postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? » ;</li></ol></li></ol>

## Deuxième partie de la 10<sup>e</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

---

- e. postulat de Mme Françoise Piron et consorts « Pour que les commerçant-e-s bénéficient d'une procédure administrative efficace » ;
- f. postulat de M. Nicolet Tripet et consorts « Taxes et bureaucratie : simplifier la vie des commerçants » ;
- g. postulat de M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile » ;
- h. postulat de M. Bertrand Picard et consorts « P+R+S : Parc'ride'n'shop »

### Clôture

La séance est levée à 22 h 15.

Le président

Le secrétaire

.....

.....